

Assemblée des Sages

Compte rendu de la réunion du lundi 11 avril 2022, à 17 heures 30, salle de la mairie (construction modulaire).

Présent(e)s : Messieurs : Nebel, maire de Bléré, Bouvier, 1^{er} adjoint en charge des affaires scolaires et périscolaires, de l'Assemblée des Sages et du cimetière, Goetgheluck, conseiller délégué : patrimoine, voirie, bâtiments, travaux, urbanisme. Madame Martin, conseillère municipale.

Tous les membres de l'Assemblée des Sages étaient présents.

Absente : Madame Dufraise, conseillère municipale.

Ordre du jour :

1 - Intervention de Monsieur Bouvier et de Monsieur le Maire :

Le parcours touristique :

Monsieur Bouvier indique que Madame Amandine Péguin, responsable du Service Périscolaire, a souhaité introduire un petit parcours pour enfants dans celui du projet touristique (genre course d'orientation).

Grâce à cet ajout, le dossier financier de l'ensemble est en bonne voie. La mairie vient de recevoir un accord du Pays de Loire Touraine. On attend que le projet soit déposé avant d'engager de l'argent : soit 18 000€.

Un souci : on ne pourra pas intégrer le lavoir et la loge de vigne dans ce parcours. Trop de travaux avant de les rendre « présentables »

Élections présidentielles du 10 avril :

Elles se déroulaient pour la 1^{ère} fois dans le gymnase de l'école Balzac. Monsieur Bouvier indique que l'organisation est à revoir : courant d'air avec les 2 portes ouvertes, la sortie n'est pas adaptée aux personnes à mobilité réduite. Une nouvelle organisation du cheminement va être mise en place pour le 2nd tour de l'élection présidentielle.

Carnaval du dimanche 20 mars :

Monsieur le Maire remercie l'Assemblée des Sages pour leur participation. Nombreux enfants déguisés ainsi que les parents. Beaucoup de monde. Bon spectacle de l'équipe d'animation. Peut-être un peu plus de surveillance près du tracteur qui ouvrait le défilé, car des enfants étaient trop près.

2 – Les travaux en cours :

- **Les hameaux de Bléré :** Madame Malveau

Le village de Foix : l'article est paru dans le Bléré infos de mars 2022 ;

Le village de Grandlay ; l'enquête est en cours avec Christine Deniau et l'article paraîtra dans le prochain « Bléré Infos » ;

Le village de la Vallée du Vau : l'enquête est également en cours avec de Jean-Noël Robineau et Michel Dessaignes. Il faudrait d'autres volontaires pour continuer.

Madame Malveau a trouvé des photos pour agrémenter les articles mais elles sont difficilement exploitables, car elles sont très anciennes. Monsieur Goetgheluck se propose d'améliorer les clichés.

Monsieur Berland a rédigé un article sur le docteur Laurent Leccia, déporté pendant la dernière guerre, revenu handicapé, qui a continué d'exercer son métier aidé par monsieur Caillet, des proches ou amis. Il recherche une photo pour la joindre à son écrit. Article prévu dans le prochain « Bléré-infos ».

- **La sécurité des bien :** Mesdames Viou, Petitbon et Narbonne, Messieurs Diévert, Dupont et Gaudions :

La réunion qui devait avoir lieu avec les pompiers a été annulée. On doit les recontacter pour leur demander de venir à la mairie. Ce serait d'avoir les pompiers et les gendarmes le même jour.

Madame Viou a fait une enquête sur les défibrillateurs : leur emploi et leur emplacement dans la commune (voir les services techniques).

Enquête sur les arnaques : conseils pour éviter d'en être victimes et comment porter plainte. « vous êtes un particulier victime d'une escroquerie sur Internet. Déposez plainte en ligne : rendez-vous sur : service-public.fr

« Sportik » est une arnaque.

Rubrique « arnaque sur internet »

Nous pourrions organiser une réunion pour informer les habitants.

Nous signalons que des jeunes sont auteurs d'incivilités, rue du Vau et ailleurs, notamment auprès de personnes âgées. Les gendarmes enquêtent .

- **Les points dangereux** : Monsieur Laurençon

Voici les endroits concernés :

Rue Croix d'où, dangereuse dans les 2 sens ;

Rue de la Taille St Julien : une clôture très haute en bruyère devant une maison nouvellement construite. De l'autre côté de la rue, du chèvrefeuille sur les trois quarts du trottoir ;

Carrefour de la Sicardière : au stop, un figuier cache la visibilité ;

Installation de 2 « Stops » rue du Vau, les riverains ne sont pas au courant et ne les respectent pas beaucoup ;

Peupliers morts chez un habitant de la rue du Vau ;

Entrée du parking pour les camping-cars, à gauche 2 places de parking gênent les manœuvres ;

Rue du Four à Chaux : voitures garées sur le trottoir.

3 - Les projets de la ville de Bléré : Monsieur le Maire et Monsieur Goetgheluck :

- **Reconversion de l'ancienne fonderie** :

La dépollution continue. Maintenant il faut dépolluer le sol : une couche épaisse d'hydrocarbures s'y trouve. Il va falloir décaisser. Ce sera long. De plus au-dessus, il y a des hydrocarbures volatiles.

Réunion pour la réhabilitation des bâtiments non pollués. On ne peut pas détruire plus de la moitié des bâtiments, comme c'est en zone inondable, on ne pourrait pas reconstruire. On pense aménager les anciens bâtiments « Lescuyer » et y amener des activités avec une reconquête des Rives du Cher.

Des étudiants de l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture sont venus étudier le site et ont proposé des maquettes pour un aménagement possible tenant compte des règlements.

- **Rénovation du groupe scolaire Balzac** :

Isolation à refaire, enlever les cloisons vitrées, réparer les endroits où il y a des fuites d'eau. Revoir le chauffage. Peut-être installer la géothermie dans les 3 bâtiments autour. (école, gymnase et la Chatellenie).

Après plusieurs études : démolir le bâtiment pour reconstruire ailleurs coûterait trop cher.

Pendant les travaux, il devra y avoir un phasage des travaux pour permettre le maintien de l'ouverture de l'école. Outre des modulaires, nous pourrions éventuellement utiliser les 2 classes dont on avait envisagé la construction, il y a quelques années. Ce projet doit être prêt pour fin 2022.

- **Ancien EPHAD, villa Berger** :

Il doit être acheté par « Val Touraine Habitat » pour aménager des appartements. Signature avec la nouvelle directrice de l'EHPAD.

- Requalification du « Bœuf Couronné » :

Plusieurs propositions d'achat : construction de logements (plusieurs offres, pas toujours adaptées) et un particulier qui voudrait le réhabiliter. Une partie du terrain est en zone inondable.

- Démolition d'une grange :

Elle est attenante à de futurs logements sociaux qui seront construits par Val Touraine Habitat impasse Charles Bidault.

- Requalification de la place Charles Bidault et ses abords :

Il faut essayer d'améliorer l'accueil sur cette place, peut-être supprimer des marches ;

Arranger l'entrée de la rue du pont pour accueillir les touristes.

- Requalification de la Place de la République :

Réaménagement du jardin autour de la Chapelle : jardin Renaissance par le Centre d'Etude Supérieur de la Renaissance (C.E.S.R). La Mairie n'engagera pas les travaux avant que soit revu l'aménagement du carrefour. Pour l'instant, celui-ci n'est pas encore arrêté et un rond-point n'est pas envisagé.

Le socle où était installé autrefois le statue de Charles Bidault va disparaître.

- Création d'un court de tennis couvert :

Il sera réalisé au cours de l'année 2022.

- Réaménagement du Mail Victor Hugo :

On doit abattre quelques arbres malades. Plusieurs projets de réaménagements ont déjà été étudiés.

- Réaménagement de l'Hôtel de Ville :

Les travaux se terminent. Retour des services dans l'Hôtel de Ville prévu dans la semaine du 15 juin.

- Rénovation et mise aux normes du Centre Socio-Culturel :

Elle a pris du retard. On a dû désamianter certains bâtiments. Les travaux doivent être terminés en septembre.

- Salle à côté du cimetière :

Les panneaux acoustiques sont arrivés, les Services Techniques doivent les installer. Le sol a été refait. L'inauguration sera effectuée après travaux et validation du nom de la salle par le Conseil Municipal.

- Étude pour le cimetière :

Comme nous n'avons plus le droit aux produits phytosanitaires pour nettoyer les allées, nous avons planté de petites plantes adaptées à cet environnement.

Après une visite au cimetière de St Georges (Loir-et-Cher) pour voir comment ils ont installé un « jardin du souvenir », un endroit pour y mettre les cendres. Une étude va être faite pour installer une buse avec une grille et des galets.

Il serait bien aussi que la tombe de Nelly Chaumier soit nettoyée. La Mairie va voir avec les héritiers propriétaires de la tombe pour les informer.

4 - Questions diverses :

- A propos du Centre Éducatif Fermé qui doit être construit à Bléré :

Il est reproché à la municipalité de ne pas avoir consulté les riverains, ni la population. Nous sommes mis devant le fait accompli

Monsieur le Maire répond qu'il a été contacté pour construire ce centre car il n'y en avait pas en Indre-et-Loire et qu'on avait un terrain libre pour son implantation, bien situé . Avant de donner son accord, les conseillers ont pris des renseignements, sont entrés en contact avec un centre implanté depuis 15 ans, aucune nuisance particulière dans cette commune.

Un article de 4 pages est paru dans le « Bléré infos » de mars 2022, personne n'a téléphoné à la mairie pour se renseigner. Juste madame Brossard est venue.

Le Maire propose aux membres de l'Assemblée des Sages de se réunir et d'entrer en contact avec le Maire d'une commune où un centre est implanté pour poser toutes les questions que l'on veut. Monsieur Berland s'en occupera et vous informera. Aussi, veuillez lui faire part de votre candidature pour cet atelier le plus rapidement possible.

- Défrichage à côté du garage Citroën :

Monsieur Blondron indique qu'il a vu un tractopelle arracher des arbres, détruire les souches sur une largeur d'au moins 6 mètres sur le terrain à côté du garage. Que va-t-on mettre à cet endroit ?

Le Maire indique que cette intervention des Services Techniques mérite une explication qu'il transmettra à l'Assemblée.

- Piscine :

Madame Narbonne pose la question : pourquoi ne couvre-t-on pas la piscine à Bléré ? Depuis très longtemps la question a été posée. Maintenant c'est la Communauté de Communes qui gère cet équipement et le projet de la couvrir n'est pas à l'ordre du jour

La séance est levée à 20 heures.

Le Président :

James Berland

La Secrétaire :

Claudine Baby